

Du côté de **GUERMANTES**

Janvier / Février 2025

SOMMAIRE - Dans ce n°41 ...

- 2 Informations municipales ● édito du Maire**
- 3 Jeunesse ● élection du 2ème Conseil Municipal des Enfants**
- 4 Vie locale ● les Guermantais ont du talent !**
- 5 Vie associative ● super loto le 26 janvier 2025**
- 6 7 8 Retour en images ● ambiance "discothèque" à l'EMP**
- 9 10 11 Rétrospective des manifestations et travaux 2024**
- 12 Informations diverses ● délibérations du Conseil Municipal**

INFOS UTILES

MAIRIE

42 avenue des Deux Châteaux
77600 - GUERMANTES

☎ 01.60.07.59.12

✉ accueil@guermantes.fr

🌐 www.guermantes.fr

📘 [mairiedeguermantes](https://www.facebook.com/mairiedeguermantes)

📧 [@Guermantes77600](https://www.instagram.com/Guermantes77600)

📷 [mairiedeguermantes](https://www.youtube.com/mairiedeguermantes)

📱 [@mairiedeguermantes](https://www.tiktok.com/@mairiedeguermantes)

HORAIRE DE LA MAIRIE

Ouverture au public :

● Lundi, jeudi et vendredi
de 9h à 11h30 et de 14h à 17h

● Mercredi et samedi de 9h à 11h

Accueil téléphonique :

● Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30

● Mercredi et samedi de 8h30 à 11h30

SIETREM

ZAE La Courtillière

3 rue du Grand Pommeraye

77400 - SAINT THIBAULT DES VIGNES

☎ 0.800.770.061

✉ info@sietrem.fr

🌐 www.sietrem.fr

POLICE - Composez le 17

POMPIERS - Composez le 18

SAMU - Composez le 15

A VOS APPAREILS PHOTOS !

Tous les deux mois, une photo est choisie par le service communication pour illustrer la couverture du bulletin municipal. Merci de transmettre vos clichés à :
✉ accueil@guermantes.fr

Journal municipal réalisé et imprimé en mairie en 500 exemplaires.

Directeur de la publication :

M. MARCHAND

Maquette : M. TORDEUX

La rédaction se réserve le droit de modifier les textes reçus et décline toute responsabilité en cas d'événements annulés ou déplacés.

ERRATUM

Dans le n°40 du "Du côté de Guermantes", nous avons annoncé par erreur que vous pouviez déposer vos cartouches de protoxyde d'azote directement au SIETREM. Or, ce service est exclusivement réservé aux services techniques des communes.

A VOS AGENDAS

Soirée théâtrale à l'EMP le 7 février 2025 avec la pièce "Venez donc dîner ce soir" par la compagnie "Les Dits de Vergne". Plus d'info dans le prochain *Du côté de Guermantes*.

Edito du Maire



Guermantaises, Guermantais,

Alors que l'année touche à sa fin, c'est avec une immense fierté que je souhaite revenir sur ces mois passés, riches en animations, en réalisations, et en moments de convivialité qui ont renforcé le lien si précieux qui unit notre communauté.

Votre commune n'a cessé de se mobiliser pour répondre à vos attentes et embellir votre quotidien. Que ce soit par les nombreuses manifestations culturelles qui ont rythmé l'année, les aménagements entrepris pour améliorer notre cadre de vie, ou encore les initiatives qui ont témoigné de notre esprit collectif, chaque action a été pensée pour vous et avec vous.

Nous avons, ensemble, célébré des moments forts : des festivals qui ont fait rayonner notre territoire, ou encore des événements qui ont satisfait petits et grands. Ces rendez-vous, qui font vivre notre commune, ne pourraient exister sans l'investissement de tous : élus, bénévoles, services municipaux et bien sûr, vous, les habitants. Soyez-en ici remerciés.

Nous continuerons à avancer avec la même énergie, afin de construire une commune toujours plus solidaire, dynamique et accueillante.

En cette période festive, je tiens à vous adresser mes vœux les plus chaleureux. Que ces fêtes de fin d'année soient pour vous et vos proches un moment de joie, de partage et de sérénité. Prenons le temps de savourer ces instants précieux, d'apprécier la richesse des liens qui nous unissent et de regarder l'avenir avec confiance.

Bonne lecture à toutes et à tous, et excellentes fêtes de fin d'année !
Fidèlement.

Denis MARCHAND,
Maire de Guermantes

Non à l'installation d'une antenne 5G !

Les élus de la commune mobilisés contre l'installation d'une antenne 5G au Val Guermantes. La municipalité tient à informer les habitants qu'elle s'oppose fermement au projet d'installation d'une antenne-relais 5G de *Bouygues Telecom* dans un champ situé dans le Val Guermantes. Ce projet, révélé il y a peu, suscite de vives préoccupations. Le site choisi pour l'installation se situe en pleine zone naturelle prisée par les habitants. Les élus locaux estiment que ce projet va à l'encontre des efforts entrepris pour préserver l'environnement et la qualité de vie de notre commune.



Des inquiétudes sur la santé et l'environnement

Les études concernant les effets des antennes 5G sur la santé restent controversées, et les élus craignent les conséquences à long terme de l'exposition aux ondes électromagnétiques. De plus, l'impact visuel de l'antenne, d'une hauteur de plusieurs dizaines de mètres, serait particulièrement préjudiciable dans ce cadre rural préservé.

Une mobilisation active

Face à cette situation, les élus ont déjà pris plusieurs mesures :

- Une lettre officielle a été envoyée à *Bouygues Telecom* pour refuser le projet.
- Des consultations juridiques sont en cours pour examiner les possibilités de recours.

Les élus réaffirment leur engagement en faveur d'un développement équilibré et respectueux de l'environnement. Si la modernisation des infrastructures est essentielle, elle ne doit pas se faire au détriment de la qualité de vie et du patrimoine naturel qui font la richesse de notre commune.

Élection du 2ème Conseil Municipal des Enfants

Les élections du 2ème Conseil Municipal des Jeunes se sont déroulées le 30 novembre 2024 avec la participation de 30 votants. Denis MARCHAND a proclamé les résultats et tous les enfants ont été élus. Ils sont donc au nombre de 8 : 3 CM1, 3 CM2 et 2 6ÈME.

A l'issue de leur installation, chacun a reçu un kit de jeune élu (écharpe, guide du jeune citoyen, besace, pin's ...). Les enfants étaient ravis ainsi que leurs parents. Nous avons clôturé cette belle matinée par un pot très apprécié de tous.

Découvrez, ci-dessous, les 8 membres du Conseil Municipal des Enfants pour le mandat 2024-2026 :



Classe de CM1



Abbygaëlle
FLEURY

Lyana
LE MOULEC

Gabriel
MAKSUD

Classe de CM2



Laure
MANSOUR

Lola
SANCHEZ

Lise
TARRIDA

Classe de 6ème



Nais
DE SA DOURADO

Morgann
MAKSUD

SOUTIEN SCOLAIRE EN LIGNE PERSONNALISÉ

100% FINANÇÉ PAR VOTRE MAIRIE

Sans frais pour les familles bénéficiaires

*Prof Express,
la solution pour
un 2^e trimestre réussi !*

DU CP À LA TERMINALE

PROFITEZ-EN DÈS MAINTENANT !
SCANNEZ OU CLIQUEZ SUR LE QR CODE



PROF EXPRESS
N°1 du soutien scolaire en ligne
LE SITE DU PARENT

Pour tous renseignements :
02 49 62 20 20
du lundi au vendredi de 9h à 17h
contact@profexpress.com
www.profexpress.com



Guermantes
www.guermantes.fr



COLLECTE

POUR

**LES RESTAURANTS
DU COEUR**
LES RELAIS DU COEUR



SAMEDI 25 JANVIER 2025
9H - 12H
MAIRIE DE GUERMANTES

De préférence :

- lait
- féculents
- conserves de poissons
- conserves de légumes
- produits d'hygiène ...

PAS DE PRODUIT FRAIS



Collecte organisée
par les enfants du CME qui
vous accueilleront en personne



www.guermantes.fr

Les Guermantais ont du talent !



Du 28 octobre au 1^{er} novembre 2024 se sont déroulés les championnats de France de canoë-kayak de slalom U15 et U18 sur le bassin olympique de Vaires sur Marne. Quelques semaines après les athlètes de l'équipe de France, deux jeunes guermantais voulaient briller à leur tour.

Mathilde ROYÉ, en première année de la catégorie U15 et à seulement 13 ans, est venue rivaliser avec les meilleures et plus âgées ! Avec une 8^{ème} place en kayak, une 6^{ème} place en canoë et également une 6^{ème} place du combiné, Mathilde, ancienne membre du Conseil Municipal des Enfants de Guermantes, a marqué les esprits et prend rang pour briller l'année prochaine ! Elle complète ces bons résultats avec le titre de champion de France en course par équipe en canoë, avec un camarade de club du Torcy canoë-kayak, et surtout avec son frère Léo !

Pour sa part, étant en dernière année de la catégorie U15, Léo se devait de briller sur son bassin d'entraînement au quotidien, lui qui, comme sa sœur, est sociétaire du pôle espoir de Vaires sur Marne. Pari réussi ! Léo a gagné toutes ses courses, mise à part le canoë où il obtient la médaille de bronze ce qui l'amène au titre de vice-champion de France en combiné. Il obtient ainsi les titres de Champion de France en kayak et en course par équipe en canoë et en kayak. Surtout, dans la nouvelle épreuve de kayak cross qui a marqué les Jeux olympiques de Paris 2024, il décroche également le titre de Champion de France avec la manière dans cette discipline de confrontation directe ! Cette fin de saison valide les choix de préparation et ouvre de belles perspectives pour l'année prochaine où Léo tentera de représenter son pays aux Championnats du monde Junior 2025 qui se dérouleront en France.

Les prochaines semaines seront consacrées à planifier la préparation pour cette première échéance internationale et à réunir les mécènes nécessaires au financement de cette saison qui s'annonce extraordinaire !

Réglementation sur la location touristique

Avec le développement des plateformes de location touristique, nous souhaitons rappeler les obligations légales liées à la location saisonnière. Ces démarches sont indispensables pour garantir une activité respectueuse des règles locales et nationales tout en contribuant au développement de notre territoire.

- Pour les résidences principales : la location est limitée à 120 jours par an.
- Pour les résidences secondaires : une déclaration spécifique et, dans certains cas, une demande d'autorisation de changement d'usage peut être nécessaire.

Taxe de séjour

Chaque nuitée réservée est soumise à une taxe de séjour que les locataires doivent régler. En tant que loueur, vous êtes responsable de sa collecte et de son versement. Si vous passez par une plateforme, certaines, comme *Airbnb* ou *Booking*, collectent automatiquement cette taxe. Veuillez toutefois à vérifier que le paiement soit effectué.

Obligations fiscales

Les revenus générés par la location touristique doivent être déclarés aux impôts dans le cadre du régime micro-BIC (revenus annuels modestes), un abattement forfaitaire est appliqué. Pour des revenus supérieurs ou en cas de location meublée professionnelle, un régime spécifique s'applique. Un registre des locations et des paiements est fortement recommandé pour faciliter ces démarches.

Règles de bon voisinage

Nous rappelons également que le respect du voisinage est essentiel pour préserver la qualité de vie dans notre commune. Informez vos locataires des règles locales concernant les horaires de tranquillité et les consignes de tri et de collecte des déchets. En régularisant votre activité de location touristique, vous contribuez au développement durable de notre commune et au financement des services publics locaux. Merci de votre coopération !



SUPER LOTO

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS
DE
GOUVERNES - CONCHES SUR GONDOIRE - GUERMANTES



DIMANCHE 26 JANVIER 2025 à 14 H

Ouverture des portes à 12 h

ESPACE MARCEL PROUST - MAIRIE DE GUERMANTES
42 AVENUE DES DEUX CHATEAUX

LOTS : BONS D'ACHATS VAL D'EUROPE ET BAY 2

PARTIE FETICHE

LOT SURPRISE

LE CARTON : 3,50 €

LA PLAQUE DE 6 OU 6 CARTONS SIMPLES: 20 €

PROMOTION: 12 CARTONS = 35 €

PARTIE ENFANTS : UN CARTON OFFERT

CARTONS SUPPLÉMENTAIRES AU TARIF CI-DESSUS

SANDWICHS, GATEAUX, BOISSONS

RESERVATION AUPRES DE LIONEL MILLE
06 60 14 19 90 - AU PLUS TARD LE 23 JANVIER

Attention : Les personnes qui ont réservé doivent se présenter au plus tard à 13 h 30. Au-delà, les places réservées pourraient être attribuées.

VENEZ NOMBREUX VOUS DISTRAIRE ET SOUTENIR L'ASSOCIATION

Guermantes

RECYCLEZ VOTRE SAPIN

DU 6 AU 12 JANVIER 2025

VOUS POUVEZ APPORTER VOTRE SAPIN DE NOËL (NATUREL UNIQUEMENT) AU POINT DE COLLECTE PLACE DU TEMPS PERDU

**SANS NEIGE ARTIFICIELLE
SANS DECORATION
SANS FLOCAGE
SANS BUCHE
SANS PIED
SANS POT
SANS SAC**

APRÈS CETTE PÉRIODE, VOUS DEVREZ APPORTER VOTRE SAPIN EN DÉCHETTERIE.

www.guermantes.fr

LA BOULE GUERMANTAISE A FÊTÉ LE BEAUJOLAIS NOUVEAU

Le 28 novembre 2024, l'association *La Boule Guermantaise* organisait sa soirée "beaujolais nouveau" en présence de nombreux adhérents, de Mme Annie VIARD, Maire Adjointe en charge des associations, des Anciens Combattants, des adhérents du *Cairn de Guermantes* et des sponsors de l'association (CITB, XEFI Marne la Vallée, ORPI, Solians Beauté, Von Dutch 77 et la Boulangerie de Guermantes).

Le repas a été apprécié et notre accordéoniste, animateur de la soirée, a invité les convives à danser dans une super ambiance. Le rendez-vous a été pris pour le 3^{ème} vendredi du mois de novembre 2025.

Daniel POUPART, Président de l'association



27EME BOURSE DE MINIATURES D'AUTOMNE

Avant même que notre bourse ait lieu, nous nous attendions à un "succès" car pour les inscriptions, début septembre, il a fallu moins d'une semaine pour avoir nos 27 exposants (nombre maximum pour remplir la salle). Le 17 novembre à peine les stands installés qu'un flot d'amateurs à la recherche de la miniature manquante dans leur collection se répandit dans la salle, difficile de se frayer un chemin à certains moments. Comme de coutume, après avoir atteint son pic vers 11h, le calme revint jusqu'à la fin de notre manifestation à la satisfaction générale de tous.

A l'extérieur grande effervescence également où la dizaine de places réservées pour les visiteurs en anciennes furent vite saturées, situation rare.

Prochaine bourse de miniatures le 24 mars 2025 : n'hésitez pas à venir pour exposer en envoyant un mail à [✉ autosperdues-guermantes@hotmail.com](mailto:autosperdues-guermantes@hotmail.com)

Jean Paul VIGNAUD, Président de l'association



Commémorations du 11 novembre



L'association des Anciens Combattants de Gouvernes, Conches, Guermantes, a été au rendez-vous pour célébrer l'armistice du 11 Novembre 1918, et rendre hommage aux soldats et aux anciens combattants des deux dernières guerres mondiales (14/18 et 39/45) ainsi que ceux tombés en AFN et autres opérations extérieures. Ces cérémonies du 11 novembre 2024 ont réuni de nombreux habitants de Gouvernes, Conches, Guermantes, en présence des élus des trois communes et de nombreux présidents d'associations, des conseils municipaux des jeunes, des scouts et d'un représentant du corps des pompiers de Lagny.

Après le mot d'accueil du Président M. Michel CHARPENEL, le dépôt des gerbes de l'association et des communes, les cérémonies se sont déroulées avec beaucoup de sérénité et d'émotion avec la lecture par les élus et les jeunes des différentes communes, du message du ministre des armées, Monsieur Sébastien LECORNU, et du secrétaire d'état aux Anciens Combattants, M. Louis THIÉROT. Pour mémoire cette première guerre mondiale a provoqué 1,4 millions de morts côté Français, 21 millions de blessés dont 4 millions en France. Chaque jour 900 jeunes Français mouraient sur les champs de bataille. Malgré un temps maussade, accompagné d'une pluie fine, nous saluons les nombreux habitants des trois communes qui se sont rendus sur les différents sites des monuments aux morts.

Pour clôturer cette journée de souvenirs très importante en cette période trouble où la guerre est omniprésente dans de nombreux pays, nous nous sommes retrouvés à la mairie de Guermantes pour partager le verre de l'amitié offert par la commune, dans une ambiance très conviviale. Merci aux organisateurs guermantais. L'association des Anciens Combattants de Gouvernes, Conches, Guermantes se joint aux trois communes pour remercier tous les participants qui nous ont rejoints pour ces cérémonies du souvenir si importantes.

Jean LUTTENAUER, Secrétaire de l'association

Ambiance "discothèque" à l'EMP !



Lors de la soirée du 15 novembre, 54 personnes ont pu se régaler d'une excellente paella préparée sur place par le traiteur AMIGO PAELLA tout en écoutant la musique proposée par le maître de cérémonie le DJ ResQ. Les musiques de styles différents proposées ainsi que l'investissement de l'assemblée présente ont contribué à l'ambiance festive, réunissant les publics de tout âge sur la piste de danse. Les éclairages multiples ont transformé la grande salle de l'EMP en "discothèque".

Merci à nos deux prestataires extérieurs d'un soir pour leur professionnalisme, ainsi qu'au public présent permettant la réussite de cette belle soirée automnale.

Festival de théâtre en Scène et Marne : un succès !



En collaboration avec la compagnie les Z' *Improbables* de Dampmart, ce ne sont pas moins de 7 représentations théâtrales au style différent qui ont été jouées à l'EMP du vendredi 8 au dimanche 10 novembre dernier : un appel à candidature avait été lancé bien en amont par la troupe organisatrice avec un cahier des charges précis en accord avec la commune : 35 compagnies ont postulé, 7 troupes ont été retenues correspondant donc aux 7 créneaux proposés : *les Affranchis/les Dites de Vergne/la compagnie Acquaria Bella/la compagnie du Loup/Dis leur de rire/Les Dodus Dindons/La compagnie du théâtre Ferrolais*.



Ce festival, une 1^{ère} pour Guermantes fut haut en couleur par : la qualité des compagnies sélectionnées, la prouesse théâtrale sur scène (que des amateurs qui se devaient de répéter, d'installer et désinstaller rapidement leur décor pour laisser place à la représentation suivante), la qualité des échanges entre le public et les compagnies, le lien créé entre les comédiens eux-mêmes venus de départements différents. Le public présent a su apprécier le niveau des comédiens passionnés, certaines personnes ayant même fait le choix d'assister à l'intégralité des spectacles en achetant un "pass journée" sans oublier la petite restauration "faite maison" proposée tout au long des 3 jours.

Un grand bravo aux Z'*Improbables* qui ont su faire de ce festival un moment culturel et humainement riche.

Sortie au château de Vaux le Vicomte



Ciel bleu et soleil étaient au rendez-vous le jeudi 28 novembre 2024 pour accompagner la route des 48 guermantaises et guermantais vers le château de Vaux le Vicomte, situé à Maincy (près de Melun).

Histoire : Nous formons deux groupes. Deux guides nous content l'histoire de ce château du XVII^{ème} siècle, d'architecture classique, construit de 1658 à 1661 pour Nicolas FOUQUET, le surintendant des finances de Louis XIV. C'est le plus grand monument historique privé de France. Lors d'une vente aux enchères en 1875, Alfred Sommier (arrière-grand-père de Patrice DE VOGÜÉ), riche industriel et grand amateur d'art, se porte acquéreur de Vaux le Vicomte. En 1967, Patrice DE VOGÜÉ, descendant des Sommier, reçoit le château en cadeau de mariage. Dès 1968, il décide d'ouvrir les portes du domaine au public. Il concentre tous ses efforts à réhabiliter le style du XVIII^e siècle. La cinquième génération : Jean-Charles, Alexandre et Ascanio DE VOGÜÉ sont les propriétaires actuels du château et en assurent la gestion.

Féerie : Chaque année à cette période de l'année, Vaux le Vicomte emmène ses visiteurs dans un monde féérique "le grand Noël de Vaux le Vicomte". Cette année, ce sont les contes qui ont bercé notre enfance qui parent les pièces du château de décors féériques et somptueux : *Casse-Noisette, Blanche Neige, Le Petit Chaperon Rouge, Boucle d'Or, Alice au Pays des Merveilles.*

Un goûter délicat nous est servi au restaurant l'Écureuil pour clore cette après-midi riche de culture et d'émerveillement. Avant de reprendre la route du retour, un petit tour à la boutique s'imposait. Une belle sortie automnale qui laissera dans nos yeux des images enchanteresses.

Le CCAS de Guermantes

LES ENFANTS À L'HONNEUR À L'APPROCHE DE NOËL

A quelques jours de Noël, 54 petits guermantais ont bénéficié d'une après-midi divertissante à l'EMP, démarrant par le visionnage de 4 petits courts métrages de dessins animés sur le thème de Noël, sur un écran géant. Pendant 55min, la magie de Noël a opéré dans les yeux du public captivé et émerveillé. La salle parée de ces sapins et guirlandes lumineuses avait été décorée pour l'occasion et à la grande surprise de tous, un invité spécial, tout vêtu de rouge et à la longue barbe blanche s'est invité à la fête : le Père Noël ! Il a remis un sachet gourmand à chaque enfant, a écouté ses souhaits, a posé pour la photo souvenirs, devant les parents tout aussi ébahis.



Pour clore cet événement, un goûter gourmand composé de chocolat chaud et du vin chaud "faits maison", guimauve et pains au chocolat tout juste sortis du four du boulanger de la commune a réuni tout le monde dans une chaude ambiance de fin d'année. Merci à tous les participants et aux organisateurs pour ce joyeux moment communal.





13 janvier : cérémonie du Maire



20 janvier : collecte pour les Restos du Cœur



28 janvier - loto des Anciens Combattants



4 février - après-midi jeux de société à l'EMP



9 mars : carnaval de l'APECG



16 mars : concert du PM Quartet



24 mars : bourse de miniatures de printemps



31 mars : chasse aux œufs de Pâques



27 avril : nettoyage de printemps



4 mai - loto de l'Espace Jeunes



8 mai : commémoration de l'Armistice



1^{er} juin : sortie moto en Champagne



6 juin : inauguration des composteurs partagés



14 juin : remise des calculatrices aux CM2



16 juin : chorale de *Canthorège*



23 juin : troc et puces



15 août : rendez-vous de la mi-août des *Autos Perdues*



7 septembre : forum des associations



20 septembre : *Guermantes* en chansons



22 septembre : Olympiades de *Guermantes*



29 septembre : mara-trail de Marne et Gondoire



11 octobre : festival Automne Jazz



12 octobre : Théâtre : *le Père Noël est une ordure*



16 novembre : après-midi au cinéma Le Cinq

BILAN DES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2024

La municipalité a effectué de nombreux travaux et réparations l'année dernière dont voici le détail :

RÉSEAU ET VOIRIE :

- Aménagements des trottoirs sur la RD217 Bis
- Rénovation du tapis de route sur la RD217 Bis
- Mise aux normes PMR des 3 arrêts de bus
- Fin de la rénovation de l'éclairage public (100% en leds)
- Reprise des 2 passages piéton (rues Chevret et Blanche Hottinguer)
- Reprise de nids de poule
- Rénovation des marquages au sol et des panneaux de signalisation
- Traitement des fissures par pontage
- Pose de kit illumination

BÂTIMENTS :

- Insonorisation du hall de l'EMP (cubes + panneaux)
- Ravalement de l'atelier des service techniques
- Création d'une douche pour le *Tennis Club*
- Rénovation de la porte d'entrée de l'église
- Pose de grilles de protection devant les vitraux de l'église

DIVERS :

- Rénovations des pieds des bancs de l'église
- Entretien des aires de jeux
- Entretien des équipements de sécurité incendie
- Entretien des équipements des portes et serrures
- Entretien des espaces verts (tailles, abattages, plantations d'arbres)
- Entretien des véhicules de la commune



DANGÉROSITÉ DES ARBRES

Posséder ou planter des arbres, arbustes et haies dans son jardin implique de se conformer à certaines obligations légales. En complément de la réglementation, nous vous alertons sur la dangerosité des arbres de grande hauteur et trop proche de vos voisins. Il faut d'être vigilant sur certains signes détectables visuellement qui peuvent alerter sur un éventuel caractère dangereux d'un arbre :

- Il penche de manière anormale
- Il présente des signes de pourriture
- On y détecte la présence de champignons visibles
- Le tronc est endommagé et touché par la foudre
- Les racines sont excavées
- L'aspect de la végétation est anormal et certaines branches n'ont pas de feuilles



Si vous avez un doute, vous pouvez faire réaliser un diagnostic phytosanitaire par une entreprise spécialisée et les faire élaguer.

Délibérations du Conseil Municipal

Vous trouverez, ci-dessous, les délibérations prises lors du Conseil Municipal du **jeudi 5 décembre 2024** :

- Débat sur le rapport triennal d'artificialisation des sols de janvier 2021 à décembre 2022
- Suppression des concessions de cimetière de 50 ans
- Fixation du tarif de participation à la soirée dansante
- Autorisation donnée au Maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice budgétaire 2025
- Adhésion à la convention de participation en prévoyance souscrite par le CDG77
- Adhésion à la convention de participation en santé souscrite par le CDG77
- Création d'un poste de rédacteur principal 1^{ère} classe en vue d'un avancement de grade
- Convention d'adhésion au service commun relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage
- Avis sur le projet arrêté en Conseil Régional du plan des mobilités en Ile de France

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS



COLLECTE DES ENCOMBRANTS



COLLECTE DU VERRE



LETTRE D'INFORMATION

N'oubliez pas de vous inscrire à la newsletter sur www.guermantes.fr



ÉCOLE À LA MAISON : QUELLES SONT LES DÉMARCHES ?

Votre enfant a entre 3 et 16 ans ? Il est alors soumis à l'obligation d'instruction. Il doit être inscrit dans un établissement scolaire (public ou privé). L'enfant peut aussi, sous conditions, recevoir cette instruction dans la famille pour l'un des motifs suivants :



- État de santé de l'enfant
- Situation de handicap de l'enfant
- Pratique d'activités sportives ou artistiques intensives de l'enfant
- Itinérance de la famille en France
- Éloignement géographique de tout établissement scolaire public
- Existence d'une situation propre à l'enfant motivant le projet éducatif

Vous devez demander une autorisation au directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) de Seine et Marne en complétant le CERFA n° 16212*03. Les motifs pour lesquels vous pouvez obtenir cette autorisation sont limités.



www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F23429

TIER DEVIENT DOTT



Suite à un appel à manifestation d'intérêt lancé par le SIEMU, le service de location de vélo à assistance électrique et de trottinette électrique en libre-service TIER s'est, depuis mars 2023, implanté dans 10 communes du territoire du SIEMU.

Depuis le 10 décembre 2024, l'application TIER a changé d'identité suite à la fusion des entreprises TIER et DOTT. Si vous êtes déjà un utilisateur de l'application TIER, une simple mise à jour de l'application suffit.



www.siemu.fr

Utilisateurs occasionnels des transports franciliens, C'EST LA RÉVOLUTION BILLETIQUE !

Vous vous déplacez ponctuellement ?

2 tickets au tarif unique valables partout en Île-de-France (hors aéroports)



Vous prenez les transports + régulièrement ?

Navigo Liberté+ désormais valable sur l'ensemble du réseau (hors OrlyVal)



D'un bout à l'autre de la région, empruntez librement les transports, bénéficiez de tarifs avantageux, recevez votre facture en fin de mois.

Évolution des tickets au 1^{er} janvier 2025

Titre	Avant	Après	Liberté+
Ticket Bus-Tram	2,15 €	2 €	1,60 €
Ticket Métro-train-RER	Entre 2,15 € et 5 €	2,5 €	1,99 €
Ticket Aéroport	Entre 10,30 et 16,60 €	13 €	13 €
Ticket à bord/ Ticket à bord SMS	2,5 €	2,5 €	-
Navigo Jour	Entre 8,30 et 20,60 €	12 €*	-

*Couvre tous les trajets hors aéroport

Plus d'informations sur iledefrance-mobilites.fr



ÉTAT-CIVIL

Naissance de :
● Noah BEULÉ - CONNASYLIN
le 3 novembre